Un Nouveau Parti est né

C'est le Parti Républicain démocratique et social

Paris, 15 novembre. — M. Jonnart, Sénateur du Pas-de-Calais, a réuni lundi les adhérents au nouveau parti qu'il vient de fonder et qui a été baptisé « Parti républicain démocratique et social ». Le bureau de cette nouvelle organisation politique a été ainsi constitué :

Président, M. Jonnart ; vice-présidents, MM. L. Barthou, L. Bellan, Léon Bérard, V. Boret, L. Boudenoot, J. Cels, Ch. Chaumet, H. Chéron, E. Dalpeuch, P. Doumer, Hirsch, J. Hayem, V. Dourdes, Ch. Malinot, Louis Marin, H. Muteau, J. Noulens, J. Perchot, Raoul Péret, L. [illegible] J. Schourer, J. de Selves.

Au cours de la séance qui suivit la constitution du nouveau parti, M. Jonnart a prononcé un discours programme dont nous reproduisons ci-dessous les passages essentiels :

« La guerre est finie, la France est sauvée, l'Alsace et la Lorraine nous sont rendues, mais l'ère des grandes difficultés n'est pas close.

» Eh bien ! il faut aller aux solutions nécessaires. De même que sont tout à fait condamnées les petites chapelles politiques d'avant-guerre, cette poussière de forces dispersées s'annihilant les unes les autres, de même le régime organique et les méthodes de nos administrations doivent être promptement, hardiment réformés.

» Que de choses à rénover ! Nous nous proposons précisément d'entreprendre une campagne, qui, j'en suis certain, recueillera votre chaleureuse adhésion. Nous voulons, par des articles, par des tracts, et des conférences, vulgariser les dispositions de nos lois sociales et les applications qui en ont été faites. »

Après avoir violemment combattu l'étatisme, M. Jonnart a terminé ainsi :

« Nous nous dresserons contre les pessimistes ; il y en avait pendant la guerre qui méritaient le nom honteux de défaitistes, il y en a encore dans la paix.

» Certes, le nouvel effort que la Nation doit consentir après tant d'efforts, est prodigieux, gigantesque, les difficultés de l'heure présente sont innombrables, elles ne sont pas insurmontables. »

M. Millerand et l'Industrie des Régions Libérées

Paris, 15 novembre. — L'Office de Reconstitution industrielle nous communique la note suivante :

« Le Président de la République a reçu aujourd'hui MM. Pralon, président de l'Association centrale pour la reprise de l'activité industrielle dans les régions envahies ; René Lederich, régent de la Banque de France, président du Comptoir d'achats industriels pour les régions envahies, et Jules Delattre, délégué général du Conseil d'administration, qui lui ont exposé la situation difficile dans laquelle se trouvent actuellement les industriels des régions libérées, par suite de l'insuffisance des crédits et des moyens de trésorerie mis à la disposition de la reconstitution industrielle.

M. Millerand a remercié les représentants de l'Association centrale de leur communication et leur a annoncé qu'il s'en entretiendrait sans délai avec les ministres des Finances et des Régions libérées.

Deux femmes en Conseil de guerre

ELLES SONT CONDAMNEES A LA DEPORTATION

Le Conseil de Guerre de la première région, siégeant à Lille, a condamné hier deux femmes pour intelligences avec l'ennemi.

Flore Poliet, femme Petit, demeurant à Roubaix, en fuite, est condamnée par contumace, à la déportation dans une enceinte fortifiée, pour trafic d'or au profit des boches pendant l'occupation.

Léontine Leclercq, demeurant à Berlaimont, en fuite, est également condamnée à la déportation simple pour avoir dénoncé en décembre 1917, M. Vital Detrait, qui avait caché des armes, et, en avril 1918, Mme Leroy, qui dissimulait 110 litres de vin, et qui fut de ce fait, condamnée à 1000 marks d'amende.

Durand va rendre des comptes

Pierre Durand, le trafiquant d'or lillois, passera devant le 1er Conseil de Guerre le mercredi 24 courant.

Dix-huit témoins seront entendus dans cette affaire qui, en raison de son importance, est appelée à provoquer une certaine sensation.

Un Lillois écrasé à Roubaix

Hier matin, vers 10 heures, un camion-auto chargé de 5.000 kilos de fer, conduit par M. Victor Bodendich, 35 ans, demeurant à Lille, rue d'Antin, 41, au service de M. Nicodème, marchand de fer à Lille, rue du Faubourg de Valenciennes, 84, passait rue de Lille, à Roubaix, à la hauteur de l'octroi. Voulant éviter un tramway, le conducteur essay de stopper. Son frein fonctionnant mal, il sauta de sa voiture, mais si malheureusement, qu'il fut pris entre elle et un pylône électrique. On s'empressa auprès du chauffeur, qui reçut bientôt les soins de M. le docteur Castel.

Celui-ci a diagnostiqué la fracture de plusieurs côtes et a fait admettre d'urgence le blessé à la Fraternité.

Tirages financiers

CANAL DE PANAMA

Paris, 15 novembre. — Ce matin a eu lieu un tirage de bons et obligations du canal de Panama.

Le numéro 1.056.742 gagne 250.000 francs; le numéro 667.853 gagne 100.000 francs; le numéro 1.809.498 gagne 10.000 francs; le numéro 20.445 gagne 5.000 francs; les cinq numéros suivants gagnent chacun 2.000 francs : 416.797, 1.019.696, 212.722, 269.470, 281.158.

Cinquante numéros gagnent chacun 1.000 francs.

ROUBAIX

Bureaux : 39, rue Pauvrée. — Téléphone 9.51

Elections Prud'homales du 14 Novembre

La révision du scrutin que nous avons publié a apporté quelques modifications aux résultats du vote relatif aux catégories patronales.

Section Industrielle

1re catégorie, 109 inscrits, 41 votants, M. E. Motte, 36 voix, élu ; 2e catégorie, 356 inscrits, 110 votants, MM. Toulemonde Jules, 105 voix, élu ; Dhalluin Maurice, 109 voix, élu ; Carlsimo André, 109 voix, élu ; Derremaux René, 108 voix, élu ; 3e catégorie, 92 inscrits, 37 votants, M. Six Emile, 37 voix, élu ; 4e catégorie, 407 inscrits, 109 voix, M. Florin Léon, 104 voix, élu ; 5e catégorie, 219 inscrits, 42 votants, M. Lemaire Jean, 42 voix, ballottage ; 6e catégorie, 213 inscrits, 40 votants, M. Verchingel, 37 voix, ballottage ; 7e catégorie, 273 voix, 65 votants, M. Waelès Eugène, 60 voix ballottage

Section Commerciale

1re catégorie, 690 inscrits, 139 votants, M. Meillassoux Albert, 141 voix, ballottage ; 2e catégorie, 638 inscrits, 132 votants, M. Parenthou Léon, 104 voix, ballottage.

FERMETURES ANTICIPÉES DE LA CHASSE

M. le Préfet du Nord vient d'informer le Maire de Roubaix qu'aux termes de l'article 2 de son arrêté du 5 août dernier, « le chasse à tir des petits oiseaux non classés comme utiles à l'agriculture, dans l'arrêté réglementaire permanent du 10 août 1912, et dont la taille est inférieure à celle de la caille et de la grive, n'est autorisée que du 1er octobre au 30 novembre 1920. »

D'autre part, l'article 3 du même arrêté a fixé respectivement au 21 novembre, au soir, la fermeture de la chasse à la perdrix, et au 28 novembre, au soir, la fermeture de la chasse à la caille, dans toute l'étendue du département du Nord.

LE CHARBON A DOMICILE

80e tour ordinaire : aujourd'hui, mardi, livraison aux secteurs 10 et 11.

CAISSE D'EPARGNE

Résultats des opérations effectuées pendant la 45e semaine : 666 recettes, 428.439 fr.; 460 paiements, 275.368 fr.

BRIS DE CLOTURE

Pour ivresse manifeste et bris de clôture, procès-verbal a été dressé à la charge du sieur François Hardies, 27 ans, journalier, belge, demeurant en garni, 152, rue de France.

UN VIEILLARD SE NOIE

Hier matin, vers 6 heures et demie, le corps de M. Jean Vandersteene, 75 ans, pensionnaire de l'Hospice Civil de la rue Blanchemaille, a été retiré du canal de Roubaix, quai du Sartel. Trompé par l'obscurité, la veille au soir, le vieillard a dû tomber accidentellement dans le canal.

LA FETE DE LA SAINTE-CECILE ET LA GRANDE HARMONIE

A l'occasion de la fête de Sainte-Cécile, la Grande Harmonie donnera deux exécutions, le lundi 22, à midi, en l'église Saint-Martin; le dimanche 28, à 11 heures et demie, en l'église Notre-Dame.

VOL AU COMPTOIR

M. Charles Verschingel, 52 ans, boucher, rue Blanchemaille, 136, a porté plainte pour vol commis à son préjudice, dans le comptoir de son magasin, d'une somme de 50 ou 60 francs, et d'un portefeuille contenant divers papiers.

UNE JOURNEE DU COMMERCE ROUBAISIEN POUR L'EMPRUNT

(Union des Commerçants du Centre)

Suivant l'exemple des commerçants parisiens et d'un grand nombre de villes de France et, pour répondre à l'invitation de la Chambre de commerce de Roubaix, la commission de l'Union des Commerçants du Centre, réunie à cet effet, le mardi 9 courant, a admis le principe de la Journée du Commerce, Exposition-Vente, en faveur de l'Emprunt, le 25 novembre. La plus grande publicité sera réservée pour cette manifestation collective et la commission prendra toutes dispositions utiles afin d'en assurer le plein succès.

ASSOCIATION REGIONALE DES COMPTABLES

L'Association Régionale des Comptables a tenu son assemblée générale annuelle, en son local, 10, rue Neuve, sous la présidence de M. Nedonsel, président d'honneur. Le rapport, très bien documenté du secrétaire, M. Dumortier, faisant ressortir les travaux de l'année, féconds par ces temps de remaniements fiscaux, et marquant la marche ascendante de l'Association, a été extrêmement apprécié et l'auteur félicité par l'auditoire. La situation financière, admirablement détaillée par le dévoué trésorier, M. Delecroix, a valu à celui-ci les félicitations unanimes.

Après l'admission définitive de 28 nouveaux sociétaires, il fut procédé au renouvellement partiel du Comité qui est composé comme suit : MM. A. Nedonsel, président d'honneur; Henri Lepaul, président d'honneur; Alfred Willem, président; Gaston Pauchant, vice-président; Emile Dumortier, secrétaire; Henri Dubucquoi, trésorier; César Bara, secrétaire adjoint; Victor Duhamel, archiviste bibliothécaire; Julien Larov, Oscar Decottignies, Victor Picavet, Jules Delbergue, Alexandre Delacroix, Alphonse Grouillon, commissaires.

Le banquet annuel est fixé au 12 décembre prochain, les membres du Comité reçoivent dès à présent les adhésions accompagnées du montant, soit 18 francs.

ASSISTANCE AUX FEMMES EN COUCHES

Par application des dispositions de l'article 6 de la loi du 17 juin 1913, sur le repos des femmes en couches, la liste des admissions et des rejets, arrêtée par le Conseil municipal dans sa séance du 9 novembre, est déposée au secrétariat de la Mairie pendant un délai de vingt jours.

A partir d'aujourd'hui et jusqu'à l'expiration de ce délai, les postulantes à l'assistance dont la demande a été rejetée, pourront présenter une réclamation écrite au secrétariat de la Mairie.

Tout habitant ou contribuable peut aussi, dans le même délai, réclamer l'inscription ou la radiation des personnes qu'il considèrerait comme omises ou inscrites à tort.

A l'Hippodrome-Théâtre

LE SPECTACLE CLASSIQUE DU 18 NOVEMBRE

Les deux représentations classiques qui seront données à l'Hippodrome-Théâtre, jeudi prochain 18 novembre — en matinée, à 15 h. et en soirée à 20 h. 30 — seront de premier ordre et dignes d'attirer tout ce que Roubaix compte de lettrés et d'amateurs de beaux spectacles.

Molière aura les hommes de cette journée car « Le Malade imaginaire » et « Les Précieuses Ridicules » composent l'affiche.

L'interprétation sera sensationnelle : 1. Baral dans le rôle d'Argon qu'il joue à la Comédie-Française; 2. M. de Rieux, de l'Odéon, dans le rôle de Léandre qu'il a joué à l'Odéon; 3. Mlle Deval-Brice de l'Odéon, dans le rôle d'Angélique du « Malade Imaginaire » et le Cathos des « Précieuses Ridicules » qu'elle joue à l'Odéon; 4. M. Adet, de l'Odéon, dans le rôle de Mascarille des « Précieuses Ridicules » et de Thomas Diafoirus du « Malade Imaginaire » qu'il joue à l'Odéon, etc...

En résumé, spectacle de choix, interprétation exceptionnelle.

La location est ouverte en permanence même aujourd'hui, dimanche 16, rue de la Gare.

Mlle NAPIERKOWSKA A ROUBAIX

M. P. Boquel annonce la venue à Roubaix, dans une soirée de gala qui aura lieu le 23 novembre à l'Hippodrome-Théâtre, de la célèbre Napierkowska, la plus exquise de toutes les artistes de la Danse et l'héroïne de tant de jolis films.

« UN NOUVEAU RICHE M. BOURDIN »

M. Charles Barel a été bien inspiré pour la composition de son troisième spectacle de gala. Il a fait choix de « Monsieur Bourdin, profiteur ». Cette histoire de nouveau riche est bien la plus cocasse qui se puisse imaginer.

La distribution est extrêmement brillante. Deux grosses vedettes figurent à l'affiche : Morins, l'inénarrable comique et l'exquise Andrée Divonne.

« Monsieur Bourdin, profiteur » nous sera donné à l'Hippodrome, le dimanche 21 novembre, en matinée.

ÉTAT-CIVIL

Naissances. — Alexandre Morel, rue Coligny, 73. — Robert Plaquet, rue Lannoy, 200.

Décès. — Alphonse Carols, 42 ans, boulevard de Metz. — Georges Heddebaut, 36 ans, rue de Denain, 105. — François Vanroyen, 45 ans, rue de Thécle, 16. — Madeleine Carrette, 16 ans, rue d'Oran. — Pierre Eggemont, 65 ans rue Pierre-de-Roubaix. — Marie Carion, épouse Rawart, 61 ans.

TOURCOING

LE VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE DE LA SOCIETE DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS

Le Cercle des Anciens Sous-Officiers, qui a son siège au 1er étage 10, Grand'Place, à Tourcoing, fêtera son 25e anniversaire le dimanche 5 décembre prochain.

Un service religieux aura lieu le matin, à 11 h. 1/2.

A 2 heures, hôtel Cornet, banquet par souscription sous la présidence d'honneur de M. Georges Pollet-Tiberghien. Les adhésions seront reçues les lundi, jeudi, samedi et dimanche, au siège, 10, Grand'Place. La liste sera close le 25 novembre, dernier délai.

Un bal sera offert aux membres honoraires et actifs, ainsi qu'à leur famille, le samedi 11 décembre, à 17 h. 30, salle du Gymnase, rue de Gand, Tourcoing.

La commission prie instamment les anciens sous-officiers de se joindre à leurs nouveaux camarades.

DENRÉES

Liquidation des stocks

Rectification à l'ordre de vente aux secteurs pendant la présente semaine :

Secteur 4, mardi 16 novembre, cartes grises, et mercredi 17, cartes roses; secteur 5, jeudi 18, cartes grises, et vendredi 19, cartes roses; secteur 6, samedi 20, cartes grises, et lundi 22, cartes roses.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Jean Planq, place Sébastopol, 3. — Armand Mechiels, rue d'Haubourdin, 9. — Jules Viaene, rue de Berkem, 64. — Denise Laurent, rue de la Gare, 13. — Renée Lava, rue du Dragon, 62. — Jules Desmittre, Boulevard Industriel, 12. — Marcellin Lefebvre, rue de Gand, 790. — Marguerite Lebrun, rue du Roitelet, 402. — Madeleine Castelain, rue Lacépède, 6. — Fernand Vanmarcke, rue La Fontaine, 21. — Thérèse Duyck, Quai des Canotiers, 2. — Alain Meernout, rue de Tournai, n. 63.

Décès. — Raymond Ghesraché, 6 mois, rue d'Isly, 54. — Jules Piat, 66 ans, rue du Rhin, 5. — Maria Dujardin, 69 ans, épouse de Alfred Cormon, rue du Moulin-Fagot. — Victorine Salesse, 74 ans, veuve de Louis Marche, rue A.-Testelin, 7. — Paul Diéval 59 ans, représentant de commerce, rue Nationale, 120. — Désiré Lebrun, 87 ans, rue des Trois-Pierres, 291.

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

PRIMES MENSUELLES D'ALLAITEMENT. — Les bons d'allocations de primes mensuelles d'allaitement seront délivrés au Bureau de bienfaisance, 5, rue Jean-Jaurès, et payés à la Recette municipale, 34, rue Carnot, le lundi 15 novembre 1920, de 9 à 11 heures et demie et de 14 à 16 heures. Se munir de la carte d'identité (rouge).

AU RAVITAILLEMENT. — Vente de denrées. — Période du 15 au 28 novembre 1920. — Jours de distribution de 6 heures 45 précises à 11 heures 45, dans l'ordre des numéros des cartes de ravitaillement :

Numéros 641 à 1,280, mardi 16 novembre; 1.281 à 1.920, mercredi 17; 1.921 à 2.560, jeudi 18; 2.561 à 3.200, vendredi 19; 3.201 à 3.840, samedi 20; 3.841 à 4.480, lundi 22; 4.481 à 5.120, mardi 23; 5.121 à 5.760, mercredi, 24; 5.761 à 6.400, jeudi 25; 6.401 à 7.040, vendredi 26, de 6 heures 45 à 11 h. 45; 7.041 et au-dessus, le vendredi 26 de 13 h. 45 à 16 h.

Par personne : café, 250 grammes pour 2,25; sucre en morceaux, 500 grammes pour 2 fr.

A volonté : beurre de Normandie, prix suivant le cours; lait non sucré, 1 fr. 50 la boîte; chicorée, 1 fr. 75 les 500 gr.; vinaigre, 1 fr. 50 le litre; huile, 7 fr. le litre; savon en barre, 2 fr. 75 les deux morceaux; saindoux, 4 fr. les 450 gr.; bœuf rôti, 2 fr. 50 la boîte; autocure (produit pour laver, nettoyer et purifier sans jamais rien abîmer), 2 fr. 25 les 800 gr.; savonnettes « Bath Soap », 1 fr. 25 la savonnette d'environ 125 gr.; chaussures de fatigue américaines, 31 fr. la paire; chaussures de repos, 21 fr. la paire.

BUREAU MUNICIPAL DE PLACEMENT GRATUIT. — Demandes d'emploi. — Teinturiers, tisserands, rentreurs, soigneuses, hommes de peine, veilleurs de nuit, maçons.

Offres d'emplois. — On demande chef teinturier en pièces, expérimenté, pouvant aider à l'installation d'une teinture en pièces, spécialement pour article de confections, dans fabrique de tissus fantaisie cardé ayant déjà ses apprêts. Situation d'avenir.

On recherche contremaître ou excellent teinturier pour pièces coton, genre noir si possible, en noir et gris.

On demande un chimiste coloriste ayant déjà rempli les fonctions de technicien dans une usine de matières colorantes.

On demande directeur technique expérimenté pour une savonnerie.

Pour le dehors, directeur de teinture pour peigné et bonneterie.

Ecrire ou s'adresser à M. le Directeur du Bureau municipal de placement gratuit, à la Mairie de Wattrelos.

AUX CONSULTATIONS DE NOURRISSONS.— Dans leur assemblée générale, tenue mardi soir à la Mairie, les membres sociétaires de l'Œuvre municipale des Consultations de Nourrissons ont élu MM. le docteur Leplat, Bourgois André, Jean-Baptiste Hasebrouck, Henri Hien, et Mme Harduin, sage-femme, membres du Comité d'administration de l'Œuvre.

Dans sa prochaine réunion, le Comité procédera à la désignation de son vice-président et de son secrétaire.

Une troisième liste d'adhésion à l'Œuvre est communiquée. Elle comprend : MM. Briffaut Henri, maire; Bossuyt Léonard, directeur de tissage; Debigies Louis, conseiller municipal délégué; Lagarde Paul, directeur de filature; Raimbaut Emile, adjoint au maire, tous membres souscripteurs.

Rappelons que les adhésions sont reçues à la Mairie, bureau de l'Office social. Cotisation minimum : 5 francs par an.

AVIS AUX CULTIVATEURS. — Le ministre des Finances, d'accord avec le ministre de l'Agriculture et le sous-secrétaire du Ravitaillement, a pris, à la date du 25 octobre, une décision aux termes de laquelle des facilités et des conditions spéciales sont faites aux producteurs de blé, pour leur permettre de souscrire à l'emprunt national 6 %.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Mairie, bureau du Secrétariat, ou à M. Montagne, président du Syndicat des Cultivateurs.

CONTRIBUTIONS. — Le Maire de la Ville de Wattrelos donne avis que le rôle, revêtu des formalités prescrites par la loi, est en recouvrement entre les mains de M. le Percepteur et que chaque contribuable est tenu d'acquitter, dans les délais prescrits, les sommes pour lesquelles il est porté. C'est à partir de ce jour, 14 novembre, que court le délai de trois mois accordé pour les demandes en décharge ou réduction.

Les demandes en remise ou modération doivent être présentées dans les quinze jours du fait qui les motive.

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil Municipal se réunira mardi 23 novembre, à 7 heures du soir.

TRANSPORT AUX FRAIS DE L'ETAT DES CORPS DES MILITAIRES. — Les ayants-droits (veuves, ascendants ou descendants) des militaires, marins ou victimes civiles de la guerre, inhumés en France ou à l'étranger peuvent retirer les formules imprimées nécessaires à l'établissement de leur demande au Secrétariat de la Mairie (2e galerie, 4e guichet).

CHARBON A DOMICILE. — La distribution de charbon à domicile aura lieu dans l'ordre ci-après : Mardi 16 novembre, fin du 3e secteur et commencement du 4e ; mercredi 17 novembre, fin du 4e secteur et commencement du 5e.

VACCINATIONS. — Les séances de vaccinations gratuites auront lieu dans les différents quartiers de Wattrelos aux dates suivantes :

Au Centre, le 25 novembre, à 15 heures, à l'école des filles de la rue de la Poste ; Vieille-Place, le 2 décembre, à 15 heures, à l'école de filles, rue de Tourcoing ; Creunier, le 25 novembre, à 15 heures, à l'école de garçons, rue du Sapin-Vert ; Touquet, le 2 décembre, à 10 heures et demie, à l'école de filles ; Baillerie, le 25 novembre, à 9 heures, à l'école de garçons ; Beaulieu, le 25 novembre, à 10 h. 30, à l'école de filles.

Il est rappelé que la vaccination est obligatoire pour les enfants nés en 1910 et ceux nés du 30 juin 1919 au 30 juin 1920 et que la revaccination est obligatoire pour les personnes nées en 1900. Les chefs de famille devront remettre au Bureau de l'Office Social avant le 15 décembre, des certificats émanant des docteurs ou sage-femmes constatant que cette opération a été effectuées. Les personnes et enfants vaccinés aux séances publiques ne devront pas produire cette attestation.

Des sanctions peuvent être prises contre les assujettis qui n'auront pas satisfait à l'obligation vaccinale.

Les séances de vaccination publiques sont gratuites pour toutes les personnes sans distinction d'âge.

ETAT-CIVIL. — Naissances. — Jeanne Blaes, rue des Champs, cité Lefebvre, 5. — Jules Moisan, rue du Château-d'Or, 23. — Gabrielle Hellin, rue de l'Industrie, cour Bouckaert, 10. — Jeanne Renard, rue du Gauquier. — Robert Truffaut, rue du Vallon, 120.

Publications. — Jean-Baptiste Brouckaert, tisserand et Marie Lefebvre, confectionneuse. — Camille Coutsier, homme de peine et Sophie Delmarquette, soigneuse. — Emile Brutin, forgeron et Hortense Olivier, bobineuse. — Isidore Gouton, rattacheur et Clémence Jérand, cabaretière. — Augustin Depriestre, homme de peine et Suzanne D'halluin, retordeuse. — Marcel Duthoit, tisserand et Marie Steyaert, tisserande à Roubaix.

Décès. — Charles-Louis Dewinter, 80 ans, rue de la Potente, 78. — Emile Spriet, 68 ans, rue Carnot, 60.

CROIX

AU RAVITAILLEMENT. — Tous les jours, vente libre : vin rouge, 1 fr. 75 le litre; vinaigre, 1 fr. 55; huile, 7 fr.; pommes de terre, 0 fr. 40 le kilo; haricots lingots, 2 fr. 10 le kilo; sel fin, 0 fr. 45 le kilo; cristaux, 0 fr. 55 le kilo; chicorée, 3 fr. 85 le kilo; sardines, 1 fr. 60, 1 fr. 60, 1 fr. 65 la boîte; savonnettes extra, 1 fr. 25 la pièce; eau de Javel, 0 fr. 65 le litre: chaussures de fatigue pour hommes, 31 fr.; beurre, 15 fr. 75 le kilo.

CHARBON SUPPLEMENTAIRE. — Vente de tickets pour le secteur Gare, au Magasin Central, 14, rue des Ogiers, mardi 16 novembre, de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h. seulement.

Carte de 1 personne, à raison de 100 kilogs, pour 39 francs ; de 2, 3 et 4 personnes, à raison de 150 kilogs pour 58 fr. 50 ; de 5 personnes et plus, à raison de 200kilogs, pour 78 francs.

Il est bien entendu que ce charbon est livré à domicile.

COMINES

RECOMMANDATIONS AUX SINISTRÉS. — Les habitants ayant adressé leur demande d'indemnité, alors qu'ils se trouvaient dans des centres de refuge, sont priés, dès leur retour à Comines, de faire connaître leur changement de domicile au greffe de la 2e Commission cantonale de Quesnoy-sur-Deûle, pour éviter tout retard dans les communications qui les intéressent.

LILLE

L'explosion de Roncq

LE RAPPORT DE L'EXPERT

Nous avons relaté ce grave accident qui se produisit le 29 septembre dernier. On se souvient qu'une jeune fille fut tuée et deux hommes blessés par l'éclatement d'un tube en train de chauffer sur un foyer.

M. le docteur Lebiat, chargé par le Parquet d'examiner les débris de ce tube, a envoyé son rapport à ce sujet. Il n'a rien trouvé concernant l'explosif dont le dit tube était vraisemblablement bourré, tout au moins à l'endroit où il éclata.

Est-ce sérieux ?

ON SIGNALE LA DISPARITION D'UN CHAUFFEUR DE TAXI

Le commissaire de police du 3e arrondissement, a reçu hier vers 14 heures, la visite éplorée de Mme Robert, 27 ans, domiciliée 24, rue Faubert, à La Madeleine.

Cette personne a fait au magistrat les déclarations suivantes :

« Je suis extrêmement inquiète, mon mari Gérard Robert, conducteur de taxi-auto, au service de M. Ringaut, 16, rue du Chauffour, à La Madeleine, n'est pas rentré à son domicile depuis dimanche matin.

« Hier, il est allé prendre sa voiture, la 21-D-4 au garage de son patron, à 7 heures et demie, puis s'est dirigé vers la place de la Gare, de Lille, où il a coutume de stationner. J'ai su que vers 8 h. 15, il avait embarqué plusieurs clients puis était parti dans une direction que je n'ai pu connaître.

« Mon mari a des habitudes très régulières et rentre chez lui tous les jours vers 19 heures. C'est pourquoi je trouve son absence bizarre et que je demande que des recherches soient faites... »

Ajoutons que si la police ne s'est pas émue outre mesure à ce sujet — l'absence du chauffeur étant de trop fraîche date — elle a cependant enquêté pour savoir vers quel point celui-ci s'était dirigé et quel genre de clients il avait chargé.

LE FEU !

RUE DE LA CONCORDE

Dans l'après-midi, vers 13 heures, au 2e étage du numéro 1, de la rue de la Concorde, dans une chambre occupée par Mme Vve Coryn, s'est déclaré un commencement d'incendie.

Cette personne qui ne possédait pas d'appareil de chauffage pour la cheminée de cette chambre, avait bouché le trou de ladite cheminée à l'aide d'un sac qui s'enflamma.

Vraisemblablement le feu y fut communiqué par des étincelles provenant d'un foyer du premier étage.

Les pompiers de la rue d'Isly et de la caserne Malus, qui s'étaient rendus sur les lieux n'eurent pas à intervenir, l'incendie ayant été éteint par des voisins à l'aide de quelques seaux d'eau. Dégâts peu importants.

RUE ALPHONSE MERCIER

Un feu de cheminée qui ne causa que des dégâts insignifiants ,s'est déclaré hier matin, chez M. Vandenhende, cabaretier, 50, rue Alphonse Mercier. Les pompiers du poste de la rue de Flandre en eurent rapidement raison à l'aide de sulfure.

AU PARQUET

POUR LES ASSISES

M. le juge d'instruction Merchier, vient de renvoyer devant la Chambre des mises en accusation, le dossier de la nommée Hélène Reynaert, 35 ans, domiciliée à Roubaix.

Cette femme tua, le 23 août, d'un coup de couteau au cœur, son amant, le nommé Lhérisson qui tenait en sa compagnie un cabaret sis rue de l'Alma.

MISE EN LIBERTE PROVISOIRE

La femme Louise Delcourt, 27 ans, de Roubaix, inculpée d'avortement, a été mise hier en liberté provisoire par M. Gobert, juge d'instruction, son état de santé étant des plus précaires.

Cette affaire remonte à 1917. L'inculpée, qui avait fait des aveux à un commissaire de la brigade mobile, s'est rétractée au cours d'une confrontation qu'elle eut avec ce magistrat.

Quant à sa complice, la faiseuse d'anges, Irma Lahousse, elle est toujours sous les verrous.

MORT SUBITE

On annonce la mort subite de M. Edmon Bomart, 36 ans, secrétaire de police au commissariat du 4e arrondissement.

La levée du corps du défunt aura lieu, aujourd'hui mardi à 14 heures, à son domicile, 98, rue de Cassel, d'où le corps partira pour la gare. Les obsèques se feront à Bourghelles, mercredi à 9 heures.

Coopérative de Mutilés

Une œuvre des plus intéressantes, et qui mérite d'être encouragée, vient d'être fondée à Lille, 8, rue Basse.

C'est une Coopérative de Mutilés de la guerre, sortie de l'Ecole de Rééducation professionnelle de Tourcoing et qui a installé, à Lille, un atelier de maroquinerie, où se confectionnent tous les articles en cuir, de voyage et de bureaux, tels que porte-monnaie, porte-billets, sacs à main, serviettes-buvards, porte-photos, porte-cartes, portefeuille.

Non contents de fabriquer le neuf, les « Maroquiniers Mutilés Réunis » se chargent aussi de toutes les réparations.

Une visite des ateliers-magasins de la rue Basse, 8, à Lille, permettra au public d'admirer un grand choix de dernières nouveautés, vendues au prix de gros.

La vente se faisant directement du producteur à l'acheteur, celui-ci réalise un bénéfice de 50 pour cent sur chaque article.

CHEZ LES AVICULTEURS DU NORD

L'Exposition Internationale de Roubaix

L'Exposition Internationale d'Aviculture qui avait lieu chaque année en janvier avant la guerre à Lille, au Palais Rameau, aura lieu en janvier 1921, à Roubaix, salle des Fêtes, rue de l'Hospice. Le Palais Rameau n'étant pas libre.

Roubaix aura donc la bonne fortune de posséder pendant plusieurs jours les plus beaux spécimens de l'élevage français. Nul doute que les amateurs et les éleveurs de poules, pigeons, lapins, canards, etc., etc., si nombreux dans notre ville et notre région, auront à cœur de faire figurer aussi leurs produits.

Cette exposition sera rehaussée par le concours de la Fédération Colombophile régionale du Nord et du Pas-de-Calais, première région de corps d'armée. Les membres de cette Fédération y enverront leurs meilleurs pigeons voyageurs. Le 1er corps d'armée y enverra aussi son matériel de campagne et ses pigeons militaires. On y verra également exposer les pigeons voyageurs suivants, ayant participé à la guerre, avec leurs citations.

Par ce simple exposé, on prévoit déjà l'importance que prendra à Roubaix cette manifestation Avicole, en janvier prochain.

Le programme contenant les noms des juges, la classification, les prix d'honneur et les prix de classe, est paru. Les amateurs qui désirent exposer leurs volailles, ainsi que les fabricants de couveuses et matériel d'élevage doivent en faire la demande au secrétaire général des Aviculteurs du Nord: M. Emile Desreumaux, 92, rue Franklin, à Roubaix. Pour les pigeons voyageurs, le réglement-programme spécial est aussi paru et se trouve à la disposition des exposants au secrétariat administratif du C. N. P. V., 5, rue du Faisan, à Lille.

Chemin de fer du Nord

La Compagnie du Nord envisage la reprise prochaine des relations ferroviaires entre Lille et Comines.

Quatre trains seraient mis journellement en marche dans chaque sens. Le parcours s'effectuera en 1 heure 10. On croit savoir que les départs de Lille auraient lieu à 5 h. 30, 11 h. 30, 16 h. et 19 h. Les arrivées auraient lieu à 8 h., 14 h. 30, 18 h. et 22 heures.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOMME

AIE ! MA MAIN ! — Un accident est survenu dans la boyauderie de M. Becker, à Lomme (Marais), à Dambre Alfred, 29 ans, boyaudier, habitant Lille, rue Saint-Sébastien. C'est en dégraissant des boyaux que la victime s'est entaillée la main.

Le docteur Lucien Coppens qui donna ses soins au blessé constata une large plaie en lambeau de la face palmaire de la main gauche, qui entraînera une incapacité de travail de 20 jours environ, sauf complications.

LILLE-DELIVRANCE. — Les nombreux propriétaires qui vont être expropriés de leurs possessions afin de construire la gare en question, ont été convoqués pour le samedi 4 décembre, à 9 heures 30, à la 9e salle d'audience du tribunal civil à Lille.

De là, les propriétaires se rendront sur les lieux accompagnés de M. Després, aux fins d'expertise.

Le juge est M. Borgier.

LAMBERSART

RAVITAILLEMENT. — Sucre en morceaux, la ration de 750 grammes, 2,75. Pour les vieillards à partir de 70 ans et les enfants jusqu'à 3 ans, la ration de 160 gr., 3,65. — Café brûlé, 400 gr., 4.20. — Cacao, 500 gr., 9 fr. — Lait non sucré, la boîte, 1,25. — Savon et Autoclave, un de chaque, 2 fr.

LOOS

LES FETES DU CINQUANTENAIRE DE LA REPUBLIQUE. — Les fêtes du cinquantenaire de la République et de l'anniversaire de l'Armistice, ont donné lieu à une imposante manifestation, à laquelle toute la population a tenu à s'associer.

Vers 9 heures 30, toutes les sociétés, les écoles et groupements locaux sont rassemblés place Carnot.

M. G. Potié, maire, au moment de la plantation de l'arbre commémoratif de la Victoire, prononce un discours dans lequel il glorifie le régime qui, après l'année terrible, a su donner au pays une ère de paix aussi longue avant l'épouvantable tourmente de 1914. Il rend hommage à Gambetta, dont il retrace la vie de lutte contre l'injustice et la tyrannie ; à J. Grévy, Carnot, J. Ferry, Waldeck-Rousseau et signale l'œuvre et les résultats féconds de la 3e République.

En terminant, il rappelle l'héroïsme du « Poilu » qui a su donner la victoire aux armées de la République.

Ce discours terminé, l'Arbre de la Victoire est planté, tandis qu'éclatent les accents vibrants de la « Marseillaise ».

Puis le cortège se forme et par l'itinéraire fixé gagne le cimetière, où de magnifiques couronnes sont déposées à la mémoire des enfants de la localité « Morts pour la France » et des victimes civiles de la guerre.

Le Maire reprend la parole et en quelques phrases émues, exprime la reconnaissance de tous devant le sacrifice des héros dont le souvenir doit nous mettre en garde devant l'ennemi de toutes divisions et discussions stériles.

M. Dorchies, président de la section de Loos l'U. N. C., prononce également un émouvant discours, ainsi que M. Tondeur, président de l'Association des Mutilés, qui adresse un salut au Poilu inconnu enseveli sous l'Arc de Triomphe.

Cette cérémonie prend fin sur ces dernières paroles et silencieusement la foule se retire du cimetière.

Le concert de l'après-midi, donné à la Maison d'œuvres au profit des Mutilés, Veuves et Orphelins de guerre, eut un succès sans précédent. La salle était trop petite pour contenir la foule. Les quêtes faites, tant au défilé du matin que pendant le concert et la vente des programmes ont rapporté 450 francs.

Le soir, le bal roulant donna une joyeuse animation dans les divers quartiers de Loos et d'Ennequin.

ETAT-CIVIL DU 16 AU 31 OCTOBRE. — Naissances. — Mathilde Libessart, rue du Besinghien, 3. — Georges Grimonprez, rue de Béthune, 28.

FEUILLETON DU *REVEIL DU NORD*. — N° 32

LOINTAINE REVANCHE

GRAND ROMAN DRAMATIQUE

PAR

Daniel LESUEUR

Toute la nuit, il songea à son devoir, à son amour, à ce rival inconnu, modeste ouvrier qui pouvait s'élever à de telles hauteurs de générosité, de délicatesse.

Un doute hantait l'esprit de l'étudiant.

Cette lettre... Est-ce que Juliette l'avait laissé tomber de sa poche exprès ? Pourquoi pleurait-elle en le quittant ? Songeait-elle qu'il allait prendre connaissance de ces lignes poignantes et que leur séparation s'ensuivrait ? Elle lui avait parlé de douleurs causées involontairement... d'une pitié qu'elle éprouvait... *Pitié*, pour qui ? Pour l'ami de son enfance, qu'elle comptait désespérer à jamais ?... Ou pour lui-même, Roger, si elle lui laissait avec intention la déchirante épître ?...

Ah ! les femmes ! Qui lira dans leur cœur ! songeait le pauvre garçon.

Certes, ce n'était pas lui, avec la naïveté de ses vingt-deux ans et l'aveuglement de son premier amour.

Le sourire délicieux de Juliette, ses caresses chastes, ses beaux yeux de velours azuré, sa bonté douce, évoquaient en lui, l'attendrissaient. Tous ces trésors d'amour prenaient plus de valeur maintenant qu'il envisageait la possibilité de les perdre. Pourtant il n'avait pas le droit de les garder, puisqu'il ne les chérissait pas jusqu'à s'en assurer la possession légitime. Claude avait raison : Celui qui n'épouse pas aime pour lui seul. Quel fonds peut faire une femme sur un tel amour ? Combien le sentiment qu'il éprouvait pour Juliette était inférieur au sublime dévouement de son humble rival !...

Les heures nocturnes s'écoulaient, tandis que Roger méditait ces choses. Son esprit, à la fois profond et ardent, se trouvait pour la première fois en présence d'un grave problème moral. Voilà donc les complications de la vie! Quelle différence avec les froides notions de droit qu'il étudiait dans ses livres!

Quand le jour se leva, — un peu avant sept heures, car on était en octobre, — le jeune homme sentit la fatigue de sa longue veillée. Il frissonna. Dans son cabinet de travail, le feu était préparé, car déjà s'annonçaient les fraîcheurs automnales. Roger alluma du papier sous les brindilles de bois, qui flambèrent.

Comme il se frottait machinalement les mains devant la flamme, il lui sembla qu'en le pénétrant cette chaleur vivifiante lui donnait la force de prendre enfin une résolution. Il s'assit à son bureau, plaça à côté de lui la lettre de l'ouvrier, puis choisissant dans son classeur un des feuillets mauves réservés à sa correspondance avec Juliette, il traça les mots suivants :

« Ma Liette bien aimée,

» Un télégramme de Sézenac, arrivé ce matin à la première heure, me réclame auprès de mon père.

» Tu sais que certaines crises ouvrières rendant souvent difficile l'administration de l'usine. En ces cas-là, ma présence est favorable à la conciliation. Car nos braves travailleurs m'ont presque tous vu naître, et m'écoutent volontiers, comme leur enfant et leur ami.

» Je ne puis me soustraire à ce devoir immédiat.

» Hélas! il se prolongera peut-être plus que je ne voudrais...

» Ne nous faisons pas d'illusions, ma petite Liette... »

Roger s'interrompit. Un soupir gonfla sa poitrine.

— Quelle fatalité !... murmura-t-il.

A ce moment, un coup de timbre le fit tressaillir.

— C'est trop fort! pensa-t-il. Serait-ce ce télégramme dont j'imaginais l'intervention ? A sept heures du matin, qui peut venir ?

Il ouvrit. C'était Juliette.

La figure pâle, les yeux gonflés de la jeune fille trahissaient une insomnie aussi douloureuse que celle de son ami.

— Ah! tu n'as pas reposé non plus, dit-elle avec un navrant sourire.

— Mais si... Pourquoi ? Je me suis levé de bonne heure. Il faut que je travaille, l'examen approche... balbutia Roger.

— Ne mens pas. Tu as trouvé la lettre.

— Quelle lettre ?

— Celle que j'ai perdue ici. J'aurais mieux aimé tomber morte au bas de ton escalier que d'égarer chez toi la prière insensée de ce malheureux...

— Quel malheureux ?... Je ne comprends pas, protesta encore Roger qui essayait d'écarter Juliette de son bureau.

— Pourquoi donc m'empêches-tu d'approcher de ton bureau ? Tiens, diras-tu encore que tu ne l'as pas lue ?

D'un geste rapide, elle saisit le papier déplié, le brandit sous ses yeux. Mais à peine l'avantage remporté, sa force nerveuse l'abandonna. Elle éclata en sanglots.

— Roger, mon amour, ce n'est pas ma faute ! Tu vois bien que je ne lui ai laissé aucun espoir. Je lui a déclaré que je t'adore, que je t'appartiens. Que pouvais-je faire de plus ? N'imagine pas que j'avais le moindre regret lorsque je l'ai montré de la tristesse, hier soir. J'étais émue, voilà tout... Ces phrases de folie m'avaient secouée. Je le plaignais un peu, c'est naturel. Mais j'ai perdu toute pitié, cette nuit, quand j'ai pensé que tu avais ces affreuses pages sous les yeux. Ah! comment ai-je fait pour qu'elles aient glissé hors de ma poche ? Il avait bien besoin de me débiter tant d'absurdités! Puisqu'il sait que j'en aime un autre. Il n'a aucune fierté s'il n'en prend pas son parti. Ah! non je ne le plains plus. Tu vas voir comment je lui réponds...

— Mais toi, ma chérie, dit Roger avec une douceur ferme, regarde d'abord ce que je t'écrivais.

Il se demandait comment il accomplirait jusqu'au bout la décision qu'il avait prise. La dureté de Juliette envers son généreux fiancé lui vint en aide. Il la blâma... sans se dire qu'un cœur d'amoureuse est de pierre pour tout ce qui vient à la traverse de son bonheur. Lui-même, si sa passion eût été plus vive, n'eût songé qu'à se réjouir de sa victoire sur son rival.

Cependant il plaçait sous les yeux de la jeune fille le cruel papier mauve.

— Tu aurais fait cela! s'écria-t-elle. Tu serais parti ?... parti sans me revoir ?

— Hélas! ma chérie, te revoir, c'était souffrir tout ce que nous souffrons en ce moment. Pardonne-moi, Juliette, si je t'aime trop ou trop peu pour accepter les responsabilités terribles que me crée ce que je viens d'apprendre.

— Quoi que tu fasses, je n'épouserai pas Claude.

— Il te vaincra par son amour.

— Jamais!

— Oh! oh! dit Roger, que ce ton piqua, je n'ai pas besoin de plaider pour lui.

— Plaider pour lui! Ne sens-tu pas la cruauté de tes paroles ?...

Un torrent de larmes suivit cette question.

Roger s'agenouilla près du fauteuil où sa pauvre maîtresse défaillait de désespoir. Il l'entoura de ses bras et pleura avec elle.

Ce fut une de ces scènes de douleur où la jeunesse s'exalte jusqu'aux perspectives de la mort. Juliette parla de se tuer. Roger déclara qu'il ne lui survivrait pas. Puis une générosité mutuelle intervint, une soif de sacrifice, qui amena une lutte d'abnégation. Les protestations, les grands mots et les serments grisaient les pauvres amoureux comme une liqueur forte.

— Je demanderai à mon père son consentement à notre mariage, déclarait le jeune Bertelin. S'il refuse, nous attendrons mes vingt-cinq ans.

— Non, disait Juliette, lui servant à son tour des arguments qu'elle connaissait trop. Ce serait la ruine de ton avenir. Tu dirigeras un jour l'usine de Sézenac. Comment aurais-tu le prestige, l'autorité nécessaire, si tu y revenais plus tard sous le coup de la disgrâce paternelle, ayant perdu tout point de contact avec la population ouvrière ; car tant que ton père vivrait, il t'en tiendrait sans doute exilé. Suis-je la femme qu'il faut à un futur directeur ? Tu seras un personnage. Peux-tu épouser une ouvrière ? Je ne t'en demande pas tant. Garde-moi comme ta petite compagne cachée, comme ton amie, comme ta maîtresse, puisque c'est le mot. Mais je t'en supplie, ne me quitte pas!...

— Pourquoi, demanda le jeune homme pour toute réponse, ne m'avoir pas dit que tu étais fiancée ?

Elle baissa le front. Elle sentit l'irréparable. Malgré sa pitié passionnée de tout à l'heure, Roger n'avait pas assez d'amour pour avoir assez d'égoïsme et la garder sienne.

— Tu m'avais tout fait oublier, murmura-t-elle.

— Oui, mais tu me préparais un remords, reprit-il tristement.

Elle soupira :

— Ah! tu ne m'aimes plus...

Toutefois, après tant de larmes, de paroles, d'effusions sentimentales succédant à une nuit sans sommeil, une espèce de détente se produisit chez les amants. De leurs chimères, ils glissèrent à un domaine plus rapproché de la réalité. La jeune lingère commença à se préoccuper de sa patronne, qui, à ce moment, devait ouvrir son magasin en guettant sur le trottoir l'arrivée de sa principale ouvrière.

— Mon Dieu, dit-elle, en tamponnant ses yeux brûlants avec son mouchoir trempé de pleurs, qu'est-ce que je vais bien lui dire ? Je dois avoir une figure de l'autre monde.

— L'air va dissiper tout cela, répliqua Roger en posant ses lèvres sur les paupières meurtries.

Comme il l'aidait à endosser sa jaquette, il vit un papier qui dépassait la petite poche intérieure.

— C'est la réponse que je vais mettre à la poste, dit Juliette — car elle avait suivi son regard. Prends-le, je tiens à ce que tu lises d'abord.

Roger eut vite parcouru ces quelques mots :

« Claude, je ne puis que vous répéter ce que je vous ai dit :

« Je ne vous aime pas, j'appartiens à un autre. Je ne serai jamais votre femme.

« JULIETTE. »

L'étudiant resta un moment pensif.

Il posa sur son amie un regard plein de reconnaissance, de mélancolie, de grave autorité. Puis, lentement, il s'approcha de la cheminée, se baissa, posa le papier sur les bûches qui s'écroulaient en fragments rouges. Une flamme surgit, courut un instant, s'évanouit... Juliette observa tout, secoua la tête et murmura :

— O mon pauvre amour!... C'est lui que tu mets en cendres.

Et elle s'enfuit en suffoquant.

Le lendemain, Roger était parti pour Sézenac.

Il n'en revint que plusieurs mois après, lorsqu'il fut informé, par un confident sûr, que Juliette était mariée. Son intention était de rester à Paris seulement les quelques semaines nécessaires pour passer un examen de droit auquel il s'était préparé dans une laborieuse retraite.

(A suivre).